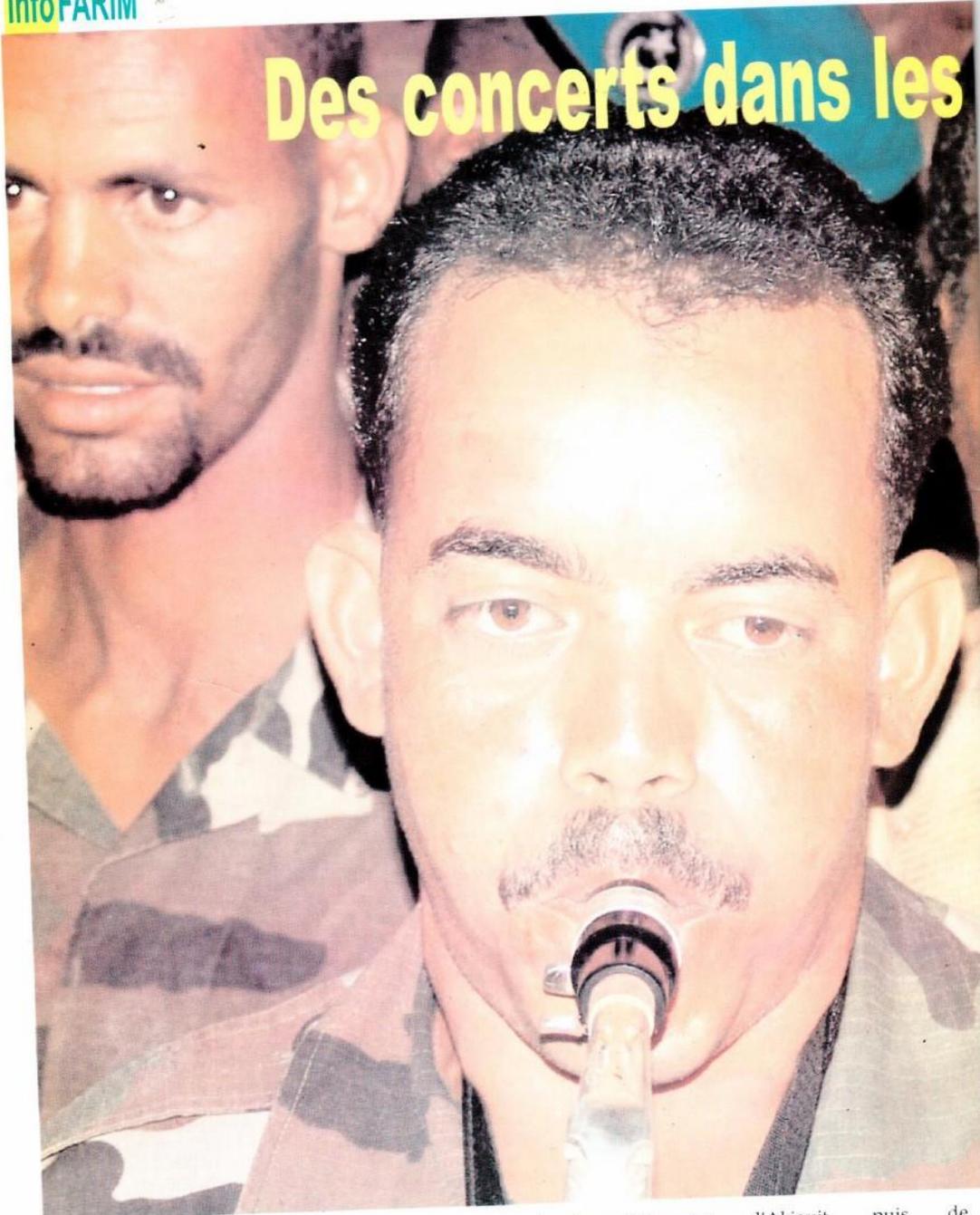


garnisons !



confondus, ainsi que leurs familles. Y ont été conviées, toutes les composantes des forces armées (Gendarmerie, Garde nationale et, bien entendu, l'Armée). Encouragée par le succès de ses premières sorties sur la scène musicale populaire, la MUFAN envisage d'organiser, de façon continue et dans toutes les garnisons du pays, des concerts et des soirées artistiques dont le caractère ludique contribue assurément au rehaussement du moral des soldats et au renforcement de la cohésion entre militaires. "Agissant ainsi sur ordre du Chef d'Etat-major National, selon son chef, le lieutenant-colonel Malaïnine Ould Habiboullah, la musique militaire ambitionne de participer activement au raffermissement des liens d'entente et de bonne camaraderie au sein des forces armées. Elle dispose pour cela d'un orchestre équipé de matériel performant et capable de jouer aussi bien des rythmes folkloriques que sur des répertoires classiques ou modernes". ■

Des concerts dans les



Jusque-là confinée dans l'animation des cérémoniaux militaires, la musique des forces armées nationales (MUFAN) sort depuis quelques temps de ce créneau officiel, pour

répondre à des besoins plus variés voulus par les troupes et leur environnement humain. Elle organise des soirées de détente gratuites, qui ont commencé en mai dernier, d'abord dans les garnisons militai-

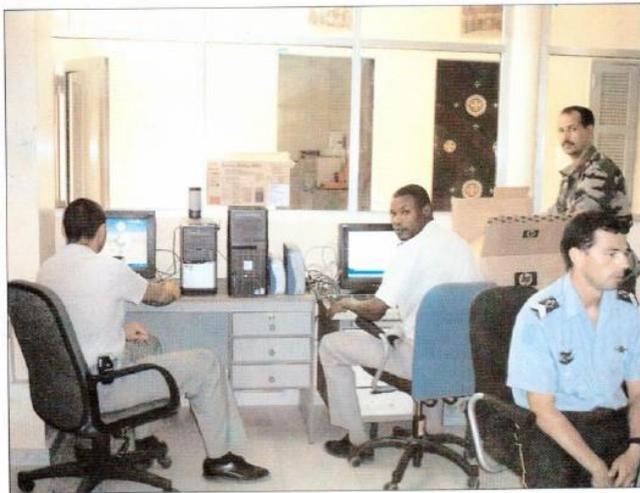
res d'Akjoujt, puis de Nouadhibou, ensuite au Centre de Formation Technique de l'Armée Nationale à Rosso, début juin. Ces soirées ont été organisées à l'intention des militaires, tous grades

DIRECTION DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS PUBLIQUES
ETAT MAJOR NATIONAL

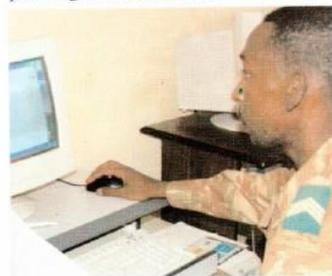
L'Armée s'informatise à une large échelle

Un ambitieux projet d'informatisation de l'Armée Nationale, est en cours d'exécution. Étale sur plusieurs phases, il a pour but d'introduire et de généraliser l'emploi de l'outil informatique à tous les échelons du commandement. Dans le calendrier de

taires d'instruction, et accorde une grande importance aux structures de soutien et aux organes centraux et régionaux de décision. D'après le commandant Mohamed O. Mohamed Mah-moud, chef du Centre Militaire de Traitement Informatique (CMTI), cette plani-



sa mise en oeuvre, ce Plan d'Informatisation de l'Armée Nationale (PIAN) est établi en partenariat avec les services de l'Assistance Militaire Française. Ce qui s'est traduit aussi bien dans les livraisons de matériels, la formation des personnels que dans le déploiement du projet. Le PIAN privilégie les écoles et centres mili-



fication "traduit l'intérêt porté par le commandement à la valorisation des ressources humaines à travers la formation de l'Homme, ce facteur moteur dans toute institution". L'architecture du plan est bâtie autour de trois éléments essentiels:

- La mise en place d'un réseau reliant les principaux locaux administratifs et son équipement en matériels nécessaires : PC, imprimantes, serveurs, etc.
- La formation d'équipes pour assurer aussi bien la bonne exploitation du système que sa maintenance.
- Le développement et l'installation de logiciels de gestion adaptés aux différents besoins : personnel, armement, parc automobiles, hydrocarbures... ■

L'armée se réorganise

Dans le but d'accompagner les transformations profondes en cours dans le pays depuis le 3 août dernier, une réflexion est menée au sein de l'Etat-major National depuis quelques mois pour jeter les bases d'une politique nationale de défense, efficiente et adaptée aux nouveaux contextes, nationaux et internationaux. Dorés et déjà, cette réflexion a permis d'élaborer un concept de défense propre à la Mauritanie, de définir un format des armées (terre, air, mer) et une stratégie de montée en puissance et de concevoir une doctrine d'emploi des forces. Dans les faits, il s'agit d'une vraie prospective qui conduira à réorganiser et renforcer les capacités de l'Armée de Terre, mais surtout, à mettre sur pied et développer les bases réelles des armées de l'Air et de la Marine. Ainsi, une nouvelle vision militaire, globale et prévisionnelle, prenant en compte les nouveaux défis et les menaces susceptibles de peser sur le pays à court et moyen termes, se trouve bien lancée. Un effort sensible est porté sur l'amélioration du processus de prise de décision avec une décentralisation significative qui permettra l'essor de l'esprit d'initiative, l'expression de nouvelles énergies, une plus large participation et une adhésion effective et consciente. Ces facteurs sont, au demeurant, très déterminants pour l'avènement d'une culture républicaine. Aussi, dans une société lancée sur une voie irréversible de démocratisation, les impératifs en matière de transparence et d'information des citoyens ont abouti à la mise au point d'une nouvelle approche de l'information ; ce qui s'est traduit par la création d'une structure centrale dédiée à la communication militaire et aux relations publiques, par la mobilisation d'importantes ressources dans ce but, et par une réorganisation des systèmes et outils informatiques de façon qui permette une meilleure exploitation des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC). ■

Sommaire

INFO FARIM

- L'Armée s'informatise à une large échelle 7
- L'Armée se réorganise 7
- Des concerts dans les garnisons 8
- La Marine nationale au secours des rescapés clandestins 10
- Initiation à l'informatique d'un contingent féminin de la DIRMAR 11

MÉMOIRE MILITAIRE

- Création des FARIM : interview Col M'Bareck O/ Bouna Moctar 12

DE LA PRESSE

- Le service d'accueil de la CQG : un passé présent 17

ARMÉE ET NATION

- L'armée de l'Air participe au développement 18
- L'Armée répond à l'appel des banques de sang 21

VEILLE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE

- La navigation spatiale : la course estbel et bien lancée 22

COOPÉRATION

- Séminaire sur le D.I.H 26
- Voyage d'étude d'une délégation militaire de Koulikoro 27
- Une mission jordanienne en RIM 27

TRIBUNE LIBRE

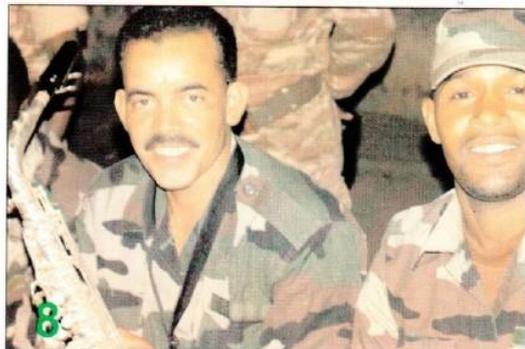
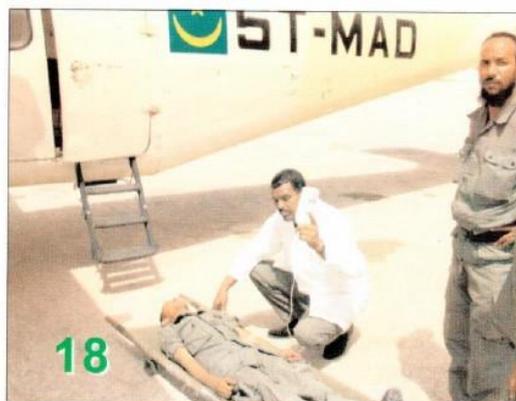
- Le savoir : arme de tous les temps 28

RESSOURCES HUMAINES

- Deux hommes dans l'ombre 29
- Promotions 29

SPORTS ET LOISIRS

30



Akhbar EL JEICH

Revue Militaire éditée par l'Etat-major National /Direction de la Communication et des Relations Publiques

EMN/DCRP; BP 208 Nktt E-mail : akhbareljeich@yahoo.fr ; Tél : 524 46 41

DIRECTEUR DE PUBLICATION/RÉDACTEUR EN CHEF

Lt Colonel Elboukhary Ould Ahmedou

SECRETAIRE DE RÉDACTION

Lt Thiady Mangassouba

RÉDACTION

Cne Mohamed Baba Ould Moohamed
Cne Cheikh Mohamed Lemine Ould Bellal
Lt Thiady Mangassouba

PHOTOS

Adjt El Khalifa Ould Khattary

MAQUETTE/PAO

Lt Thiady Mangassouba avec la collaboration de
Tijany dit Sidi Mohamed

DISTRIBUTION

A/C Omar Ould Boudi
Cai Mahfoudh Ould El Kory
2^{me} Cl. Mohamed Ould Sidi

LE COMPORTEMENT DES MILITAIRES DURANT LES ÉLECTIONS :

Entre le droit au vote et l'obligation de réserve

Aujourd'hui, la Mauritanie connaît une certaine effervescence politique. Avec des acteurs multiples et des facettes variées, la situation ne laisse personne dans l'indifférence. La séquence événementielle principale qui anime la scène est sans nul doute le démarrage d'un long processus électoral qui s'étend sur neuf mois. Durant cette période, les forces armées, à l'instar de toutes les composantes de la société, sont appelées à jouer un rôle efficace dans le processus, alors qu'en même temps, elles doivent, à la différence des autres, se tenir à l'écart des manoeuvres politiques. Dans ce contexte, d'aucuns se posent la question : comment pourrait-on concilier les deux termes d'un tel paradoxe ? Comment en effet, serait-il possible de jouer un rôle efficace dans un processus électoral, d'un côté, et de l'autre, faire profil bas, en "s'excluant" du débat politique ?

La question pourrait sembler pertinente pour certains. Mais, elle le serait surtout aux yeux de ceux qui se passionnent pour les antagonismes politiques. Car, posée en ces termes, elle déplace le sujet des élections sur un terrain exigu, où tout ce qui se rattache aux suffrages est ramené à des dimensions un peu trop réduites, celles de clivages, de querelles entre adversaires politiques. Or, un système électoral est, par essence, beaucoup plus large et plus profond. Il s'agit en fait d'un service public essentiel, qui permet aux citoyens d'exercer leurs droits et leurs devoirs fondamentaux, y compris l'exercice de la liberté d'expression, la liberté des choix politiques... avec, bien entendu, tout ce que cela comporte comme enjeux, divergences d'opinions, différences d'approches, ou concurrences politiques... Perçues sous cet angle constitutionnel, civique et global, les élections deviennent l'affaire de tous et, en priorité, de ceux qui ont la charge des services publics, tant les civils que les militaires, avec des rôles complémentaires mais aussi différents selon les groupes.

S'agissant des hommes sous le drapeau, le militaire, comme tout citoyen, a le droit de voter. Il en a même l'obligation morale en vue de contribuer à l'exercice de la démocratie et à l'émergence des solutions les meilleures pour le pays. Et, comme tout citoyen encore, il doit opérer son choix, librement, en âme et conscience, suivant ses convictions personnelles sur l'intérêt suprême du pays. Aussi, devrait-il, comme tout citoyen, s'informer objectivement au sujet des programmes électoraux proposés afin de

pouvoir décider en connaissance de cause.

Toutefois, contrairement à l'écrasante majorité de la population, ce désir de s'informer, comme la participation aux suffrages, ne doivent pas le conduire à s'engager dans des campagnes de propagande ou à se livrer à un activisme contraire à l'éthique militaire. D'une façon générale, sa ligne de conduite dans ce domaine peut se résumer de façon simplifiée : exercer son droit au vote en mettant, le jour "J", le bulletin de son choix dans l'urne et, pour le reste, observer l'obligation de réserve. Plus précisément, cela devrait se traduire dans le comportement à toutes les étapes de chaque élection. Ce qui revient à dire que tout homme sous le drapeau devrait :

- Pendant la préparation et durant la campagne électorale : en tirer profit de manière habile et responsable d'une façon qui permette, à titre individuel, d'opérer le meilleur choix parmi les programmes proposés, tout en s'abstenant de prendre part à une quelconque propagande ou activité partisanes, et éviter tout comportement susceptible d'être interprété comme tel, et ce, quels que soient le but déclaré de cette activité, sa nature ou son cadre : tribal, régional, organisations politiques...

- Pendant les opérations de vote : voter suivant les procédures du scrutin secret en vigueur, éviter tout comportement inconvenant ou reprochable et mener à bien, le cas échéant, la mission que l'on aurait à recevoir en vue d'assurer le bon déroulement des opérations de vote (sécurisation des bureaux de votes ou toute autre mission).

- Après la proclamation des résultats : éviter de prendre part, ou de se laisser entraîner dans des manifestations ou des actions partisanes acclamant le camp des vainqueurs, ou dans d'autres soutenant le camp des candidats malheureux.

Aux uns et aux autres, et à toute l'opinion publique, montrons clairement la dignité des membres des forces armées en cette occasion: ils votent et sécurisent, mais restent en dehors des clivages, au dessus de la mêlée. Et cela aussi, on peut affirmer que c'est de l'humilité. N'est ce pas ? ■

Lieutenant-colonel El Boukhary O. Ahmedou,
Conseiller du CEMN, chargé de la Communication
et des Relations Publiques

Message du CEMN



Le Colonel Abderrahmane Ould Boubacar, Chef d'Etat-major National
"Chers lecteurs, chers compagnons d'armes"

Dans le but d'accompagner les transformations profondes en cours dans le pays, une réflexion est menée depuis quelques mois pour jeter les bases d'une politique nationale de défense, efficiente et adaptée aux nouveaux contextes, nationaux et internationaux, marqués par la promotion de la démocratie, de la transparence et de la citoyenneté. C'est dans cet esprit qu'est lancé aujourd'hui un nouveau magazine de l'armée nationale, **Akhbar El Jeich**, dont voici le premier numéro.

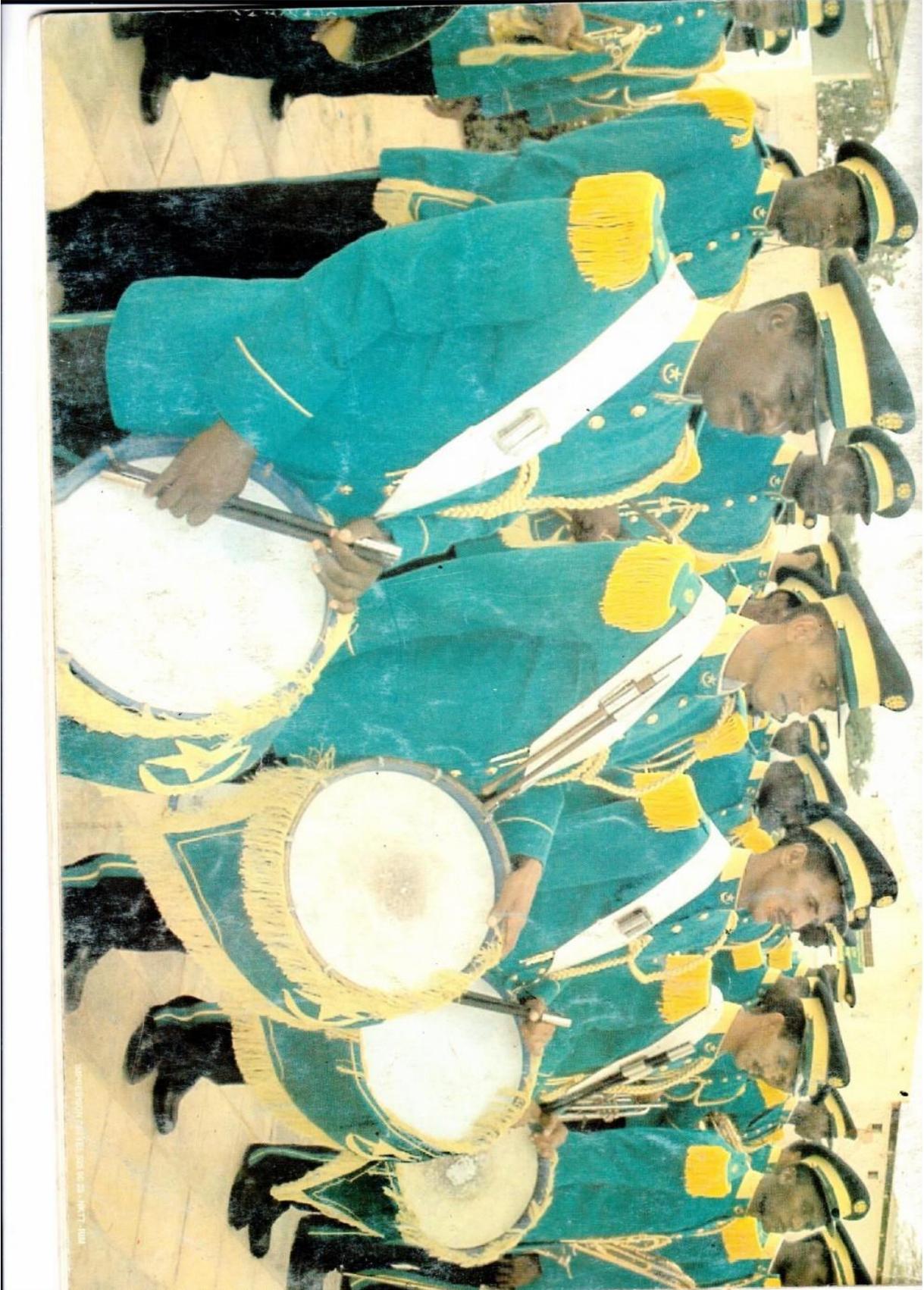
La vocation première de cette revue est d'informer les citoyens mauritaniens dans leurs deux composantes, militaires et civils, sur la politique de défense. Sur ce plan, les soucis et les efforts de communication ne sont limités que par les contraintes inhérentes à la sécurité opérationnelle (secret militaire) et aux règles déontologiques (devoir de réserve), ces deux notions étant naturellement prises en compte lors de la définition de la ligne éditoriale de tout journal respectueux de l'éthique d'une presse responsable.

Aussi, **Akhbar El Jeich**, devra-t-il fournir une tribune aux cadres, militaires comme civils, désireux, au moyen de leurs plumes, de contribuer à l'émergence d'une vraie armée républicaine mauritanienne, fondée sur le professionnalisme, le civisme et le sens de l'honneur. Ici, également, le rôle pédagogique de la revue est fondamental. Et pour qu'il soit à la hauteur des attentes, ce rôle doit être assorti d'une veille scientifique et technologique visant à permettre aux lecteurs de suivre l'évolution des connaissances militai-

res, de les aider à rester en phase avec le progrès technique.

Certes, les tâches de la revue sont complexes et lourdes ; son parcours sera inévitablement semé d'embûches ; mais je suis conscient que l'intérêt, le regard critique et la participation active de tous, témoigneront de sa réussite. C'est pourquoi, je vous exhorte, quel que soit votre statut ou votre fonction, militaire ou civil, professionnel ou amateur... à apporter le meilleur de vous-mêmes pour assurer un succès éclatant à cet effort militaire en matière de presse écrite. En m'adressant à vous tous, chers lecteurs et compagnons d'armes, il va sans dire que mon propos vise d'abord à susciter l'éclosion de talents enfouis, en particulier au sein de l'Armée nationale. C'est pourquoi, j'invite tous les personnels, officiers, sous-officiers et militaires du rang, à faire de **Akhbar El Jeich** leur tribune personnelle, leur moyen d'expression et d'information militaire privilégié, qu'ils doivent, constamment, alimenter, développer et promouvoir.

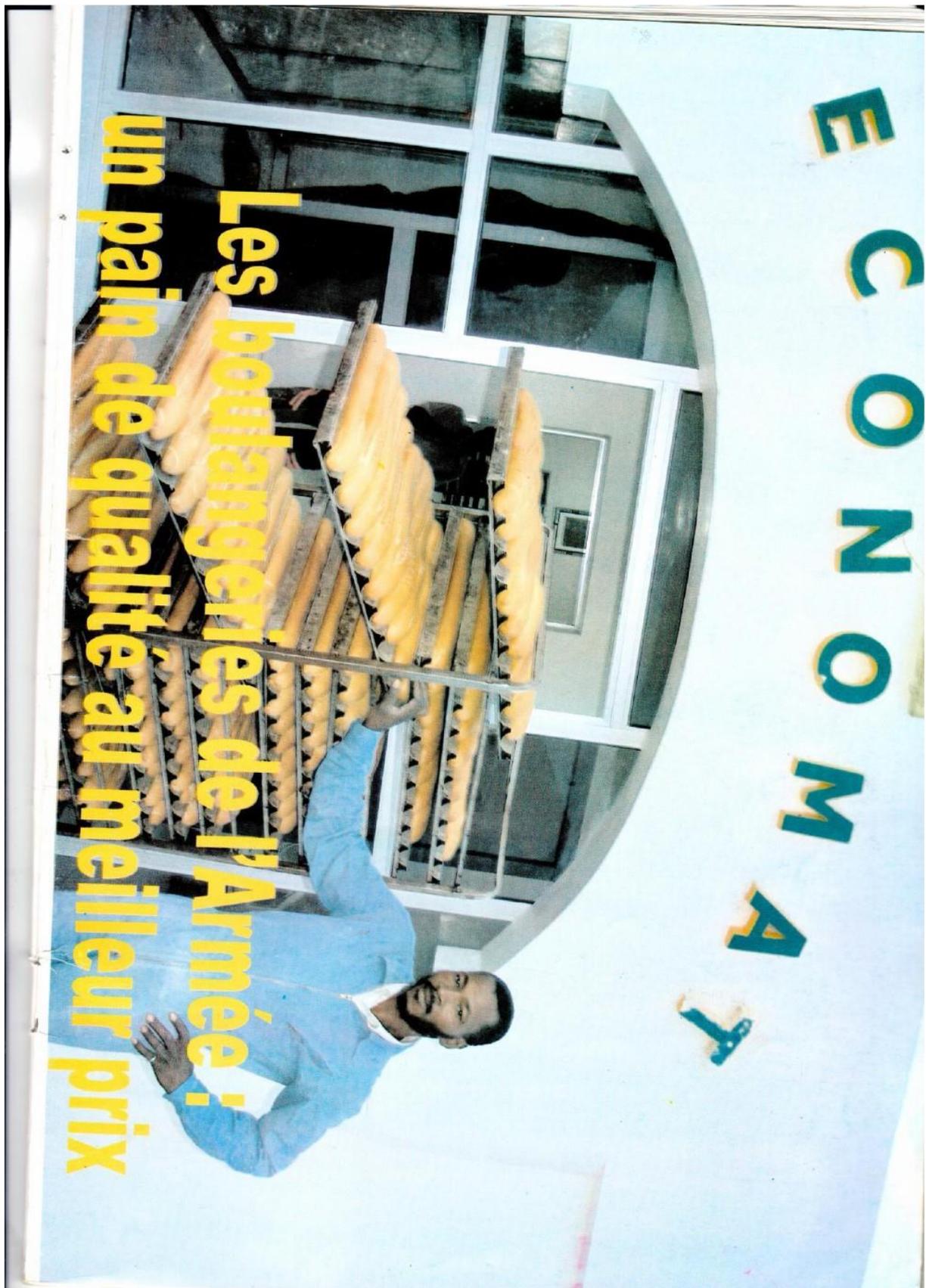
Je compte sur vous.
 "



www.royalcanin.com

E
C
O
N
O
M
A
T

Les boulangeries de l'Armée:
un pain de qualité au meilleur prix



Sport et Loisirs

SPORT

Le programme de la douzième édition du championnat militaire pluridisciplinaire vient d'être arrêté. Il se déroulera en deux phases : une première phase d'éliminatoires zonales et une deuxième phase réunissant les différents qualifiés à Nouakchott. Les zones sont au nombre de trois : nord, sud et Nouakchott. Les phases éliminatoires auront lieu du 15 au 30 juillet 2006 à la 7^{ème} Région Militaire (Aleg) pour la zone sud, à la 3^{ème} Région Militaire (Atar) pour le nord et à la Base Marine et au Bataillon Blindé pour les formations de Nouakchott. La phase finale quant à elle, se tiendra à Nouakchott, du 22 au 28 novembre 2006.

MOTS FLECHES

M	I	L	I	T	A	I	R	E	S
A	G	O	N	I	R	A			
U	N	I	F	O	R	N	E		
R	A	S	E		E	B	E	R	T
I	R				R	E	T	E	N
T	E	N	I	R					
A									
N									
I									
E	X	C	F	L	L	E	N	C	E

Annotations et flèches :

- Row 2, Col 7: Soldats (flèche vers la gauche), Offensera (flèche vers la gauche), Règle (flèche vers la droite)
- Row 3, Col 8: Avec (flèche vers la gauche), Tenue militaire (flèche vers la gauche), Gratta fortement (flèche vers la gauche)
- Row 4, Col 4: Toi même (flèche vers la gauche), Très courte (flèche vers la gauche), Chef d'Etat allemand (flèche vers la droite)
- Row 5, Col 2: Il faut s'y conformer (flèche vers la gauche), Gardai (flèche vers la droite), Fin de verbe (flèche vers la gauche)
- Row 6, Col 5: Halte (flèche vers la gauche), Entente pour le renouveau démocratique (flèche vers la gauche), Résister (flèche vers la gauche), Pâte péle-mêle (flèche vers la gauche)
- Row 6, Col 7: C'est un pied (flèche vers la gauche), Notion (flèche vers la gauche)
- Row 6, Col 8: Née à l'envers (flèche vers la gauche), Dans carnet (flèche vers la gauche), Attache (flèche vers la gauche)
- Row 7, Col 1: Inculte notoire (flèche vers la droite), Récompense (flèche vers la droite)
- Row 8, Col 3: Nom amputé (flèche vers la gauche), Tableau (flèche vers la gauche), Type d'avion (flèche vers la gauche)
- Row 8, Col 4: Ni supérieure, ni subordonnée (flèche vers la gauche), Idéal mais ficelé (flèche vers la gauche), Article de chez nous (flèche vers la gauche)
- Row 9, Col 1: C'est la patrie (flèche vers la gauche), La perfection même (flèche vers la gauche)
- Row 9, Col 9: Elle monte la garde (flèche vers la gauche), Enveloppée (flèche vers la gauche)

Lt Mangassouba

**Message du Colonel Ely Ould Mohamed Vall, président
du Conseil Militaire pour la Justice et la Démocratie,
Chef de l'Etat Chef Suprême des Forces Armées**



A l'heure où le pays s'engage irréversiblement sur la voie de la démocratie et du progrès ; à l'heure où, depuis le 25 juin dernier, le peuple mauritanien a choisi, dans sa totalité, un projet de société, faisant de l'alternance pacifique au pouvoir, la pierre angulaire de son système constitutionnel; d'importants efforts sont déployés pour que notre politique de défense soit à la hauteur des nouveaux enjeux. Dans ce cadre, s'inscrivent les grands projets de restructuration des forces armées en cours, ainsi que les mesures prises dans le même sens depuis le 3 août dernier. L'ensemble de ces disposi-

tions vise à accroître les capacités opérationnelles des forces, à renforcer leur caractère républicain, leur professionnalisme et leur cohésion et à faciliter leur interaction avec l'environnement national et international. C'est pourquoi, dans cet ordre d'idée, je salue l'initiative de l'Etat-major National de lancer un nouveau magazine de l'Armée, Akhbar El Jeich. Cette revue servira évidemment de moyen de communication institutionnelle interne, mais aussi de courroie de transmission entre le citoyen et son outil de défense. Certes, sa tâche sera lourde, mais elle est tout aussi exaltante. ■

Des hommes dans l'ombre

Pour de nombreux professionnels, "Fais bien savoir ce que tu fais" n'est pas leur devise. Cela pourrait sembler invraisemblable, ou du moins curieux, dans un monde fortement marqué par la communication, la promotion, la publicité... bref par les soucis de soigner son image auprès des autres et notamment dans son environnement socioprofessionnel. Cette discrétion est vraie dans le métier des armes, sans doute plus qu'ailleurs. Chez les militaires, il y a beaucoup d'hommes de l'ombre qui, sans fard ni trompette, accomplissent avec professionnalisme les missions qui leur sont confiées, trouvant leur satisfaction dans le sentiment du devoir accompli. Akhbar El Jeich a choisi de faire connaître, cette catégorie de professionnels militaires, modestes, discrets et efficaces. Ils méritent la reconnaissance de la nation.

Nous commençons par deux portraits croisés : celui de l'adjudant-chef Boïbou BOCOUM et celui du soldat Ethmane Ould Hamoud. Les deux hommes se ressemblent par certains aspects mais ils sont différents par ailleurs.



L'adjudant-chef Boïbou BOCOUM

Le premier est un sous-officier supérieur, hautement qualifié dans le domaine de sa spécialité, la mécanique auto. Le second, lui, est un soldat de 1ère classe sans diplôme de qualification ; l'adjudant-chef dirige un grand atelier de réparation de l'automobile relevant de l'Etablissement Central de Réparation des Matériels (ECRM), tandis que le soldat s'occupe d'un magasin d'armement au sein de sa compagnie.

Mais au-delà de ces différences, les deux hommes se partagent des qualités humaines et professionnelles qui devraient susciter des envies. Elles se traduisent à tra-

vers quatre points au minimum, qui leurs sont communs :

1. une longue carrière militaire de plus de 25 ans (29 ans pour l'Adjudant chef et 25 pour le soldat) ;

2. tous les deux donnent entière satisfaction à leurs chefs, dans l'exercice de leurs missions ;

3. ils se distinguent par leur assiduité au travail où ils ne semblent pas, durant leur carrière s'absenter ou "se porter consultant" que dans des cas de maladies très graves ;

4. ils ont toujours su gagner l'estime de leur entourage, de leurs collègues ou de leurs compagnons d'armes

C'est dire que ce type de militaire, modeste, discret et travailleur, est digne de reconnaissance.



1ère classe Ethmane Ould Hamoud

PROMOTIONS

Ont été promis aux grades supérieurs pour compter du 1er Juillet 2006 :

AU GRADE DE COLONEL :

Lt col Yahya O/ Moctar N'diaye ;
Lt col Mohamed O/ Meïne ;
Lt col Sidi O/ Sidi Mohamed ;

AU GRADE DE LT COLONEL :

Le commandant Mohamedou O/ Jaavar ;
Le commandant Mohamed O/ El Heïbe ;
Le commandant Ely Zayed O/ M'Barek Elkheir ;
Le commandant Mohamed O/ Dechagh O/ Sidi ;

AU GRADE DE COMMANDANT :

Le capitaine Cheikh Mohamed Ahmed O/ Rahel ;
Le capitaine Gueye Ibrahima ;
Le capitaine Mohamed Abderrahim O/ Moustapha ;
Le capitaine Mohamed El Mokhtar O/ Mohamed Abdellahi ;
Le capitaine Hainne O/ Mohamed Oumar ;
Le capitaine Mohamed Lemine O/ Mahfoudh ;

AU GRADE DE CAPITAINE :

Le lieutenant Cheikh Ahmed O/ Mahmoud ;
Le lieutenant Mokhtar O/ Lekhal ;
Le lieutenant Mouhamedou Moustapha ;
Le lieutenant Baba O/ Cheikh ;
Le lieutenant Cheikh Mohamed O/ El Koutob ;
Le lieutenant Ahmed O/ H'Meid ;
Le lieutenant Cheikh Melainine O/ Mohamed Vadel ;
L'enseigne de vaisseau 1° classe Ahmed O/ Hacem ;
Le lieutenant Cheikh Mohamed Lemine O/ Abderrahmane ;

AU GRADE DE LIEUTENANT :

Le sous-lieutenant Bebbih O/ Bouzeïd ;
Le sous-lieutenant Dia Ibrahima Mamadou ;
L'enseigne de vaisseau 2° classe Ely O/ Ahmed ;
L'enseigne de vaisseau 2° CI Cheikh O/ Ahmed Taleb ;
L'enseigne de vaisseau 2° CI Ahmed Salem O/ Bouh

Toute l'équipe d'Akhbar El Jeich adresse ses vives félicitations aux promis et leur souhaite d'excellentes carrières.

Nos chaleureux remerciements à l'intendant lieutenant-colonel Hanana Ould HENNOUNE, directeur de l'intendance à l'Etat-major National, pour avoir inauguré cette rubrique. Cette tribune vous est offerte, chers lecteurs, pour vous permettre d'exposer vos points de vue sur un sujet quelconque ayant trait à la défense. Les thèmes d'actualité seront particulièrement prisés. Vos articles seront publiés pour peu qu'ils soient authentiques et qu'ils obéissent aux règles de l'éthique et de la déontologie en matière de presse écrite. Ils peuvent être adressés à Akhbar El Jeich sous forme manuscrite, imprimée, sur support informatique ou via internet sans oublier de préciser votre nom et adresse complets. Les articles anonymes ne seront pas publiés. Naturellement, les propos développés dans cette page n'engagent que leurs auteurs.

LE SAVOIR :

Arme de tous les temps

Le monde dans lequel nous vivons est en perpétuelle mutation et si les tendances et pronostics se confirment, le siècle à venir sera celui des changements et des bouleversements incessants dans un contexte international culturel différent de ce que l'humanité a connu jusqu'ici. La science et la technologie auront profondément changé la structure de la connaissance ainsi que la vie individuelle et collective du monde entier.

C'est pourquoi, l'armée qui constitue le pilier fondamental de toute nation accorde une attention toute particulière à l'instruction de ses personnels.

Aujourd'hui, le choix des hommes qui portent les armes pour la défense du pays, leur formation, le statut que leur accorde la nation et l'intérêt qu'elle leur porte sont des composantes majeures de ce qu'il est convenu d'appeler : la gestion des ressources humaines de la défense. Gestion qui repose désormais sur les compétences individuelles et les capacités de servir. Ce sont ces qualités qui confèrent à l'appareil de défense son sens, le fondent à l'aube du nouveau millénaire et lui permettent de faire face à l'avenir. Un avenir qui ne peut être envisagé que par l'acquisition du savoir.

Aussi face à l'apparition et au développement de nouvelles technologies et systèmes d'armes, il devient opportun d'appréhender leurs méthodes d'utilisation ainsi que les normes et règles universelles liées à leur emploi.

A cet égard, seule une formation professionnelle continue permettrait aux cadres de l'institution militaire d'accompagner l'évolution éblouissante des moyens et armes de défense, de maîtriser les techniques



L'Intendant lieutenant-colonel Hanana Ould HENNOUNE

liées à leur manipulation et d'éviter les risques associés à leur emploi.

Dès lors, une culture que l'on pourrait qualifier de technique s'impose davantage aux militaires de nos jours. Quoi de plus normal qu'à une époque technique corresponde une culture technique.

En effet, chaque jour, des machines plus perfectionnées apparaissent et l'automatisation s'installe progressivement.

Il en résulte une spécialisation plus poussée des métiers et un renouvellement rapide des procédures d'exécution.

Le savoir qui convient à notre époque consiste aussi bien dans le contenu d'esprit que dans l'attitude et le comportement.

A ce sujet quelqu'un avait dit à juste titre que "la valeur réelle d'un être se mesure à la science qu'il possède" et un autre d'ajouter "nul n'est

pleinement un homme s'il n'unit à la pratique d'un métier et au savoir d'un technicien les lumières d'une large culture humaine".

A l'homme moderne, il importe de bien savoir ce qu'il fait.

Tout compte fait, la culture idéale serait celle qui associerait intimement la culture générale à la culture professionnelle. Ceci est, de mon point de vue, réalisable aujourd'hui, dans ce monde si mouvant et si complexe pour qui sait profiter de nombreux moyens que met à sa disposition la civilisation contemporaine.

Enfin, on est en droit de déduire qu'à l'heure de la mondialisation et partant du principe "qu'il n'est de richesses que d'hommes", il est indispensable de développer les connaissances des personnels, d'encourager les compétences et de bien investir dans le domaine de l'entraînement et de la formation des hommes, car le savoir permet à l'homme de réaliser ses désirs présents et futurs. ■

L'Intendant Lt Col. Hanana Ould Henoune

Avis aux lecteurs :

A partir de son prochain numéro, Akhbar El Jeich ouvre une rubrique, "courrier des lecteurs", destinée à faire l'écho de vos critiques et suggestions sur le journal, sur sa forme, son contenu...

Votre participation massive est vivement souhaitée.

VOYAGE D'ETUDE D'UNE DELEGATION MILITAIRE DE KOULIKORO



Une délégation de l'école militaire de Koulikoro a effectué un voyage d'étude dans notre pays du 3 au 7 juin 2006.

Composée d'officiers de l'encadrement et d'officiers stagiaires du cours d'administration, cette délégation s'est rendue sur des sites à Atar et à Nouakchott. Elle s'est d'abord rendue à l'EMIA (Ecole Militaire Interarmes) d'Atar. Elle y a visité certaines de ses infrastructures pédagogiques, comme

le laboratoire de langues, la salle d'informatique... Elle a ensuite visité le site touristique de Terjit.

Revenue à Nouakchott, la mission s'est rendue au port autonome de Nouakchott où lui a été présentée un volet de la coopération mauritano-malienne, la manutention des produits à destination de Bamako.

La visite s'est poursuivie à l'Etat-major National au niveau duquel, le service administratif et le Centre Militaire de Traitement Informa-

tique ont été présentés.

Reçu par le chef d'Etat-major National, le Colonel Abderrahmane Ould Boubacar, à la fin leur séjour, l'encadrement de cette délégation a saisi cette occasion pour exprimer entière satisfaction pour l'excellente qualité des conditions de leur séjour. Cette visite s'est enfin achevée par un échange de présents à forte valeur symbolique. ■

Une mission jordanienne en Mauritanie

Dans le cadre de la coopération entre le royaume frère de Jordanie et la République Islamique de Mauritanie, une mission militaire jordanienne a séjourné dans notre pays du 13 au 18 juin 2006.

L'objectif de cette mission, conduite par le Général El MOUZRA, était de contribuer au renforcement de la coopération bilatérale entre nos deux Etats dans le domaine de l'instruction militaire et à travers des échanges multisectoriels.

Aussi, après avoir été reçue par le chef d'Etat-major National, le Colonel Abderrahmane Ould Boubacar, la mission jordanienne, accompagnée d'une délégation mauritanienne dirigée par le Colonel Ahmedou Bamba O/ BAYA, chef du 3ème bureau, a effectué une tournée de travail à l'intérieur du pays.

Cette tournée a conduit les deux délégations à la 1ère région militaire et à la base de la Marine Nationale à Nouadhibou, à la direction de l'Air à Nouakchott et au Centre de Formation Technique de



l'Armée Nationale à Rosso. Les deux délégations ont également rendu visite au port commercial ainsi qu'à une société de pêche à Nouadhibou.

Enfin, ce séjour a revêtu un caractère récréatif avec la visite de sites touristiques tel que le banc d'Arguin et le projet du M'Pourié. ■

SEMINAIRE SUR LE DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE

En partenariat avec le Comité International de la Croix Rouge (CICR), l'Etat-major National a organisé un séminaire du 22 au 29 mai 2006, au profit d'officiers de l'Armée Nationale sur le thème du droit international humanitaire (DIH).

Ce séminaire qui rentre dans le cadre de la collaboration entre le CICR et le Ministère de la Défense Nationale pour la promotion du DIH, avait un double objectif : d'une part, l'enseignement du droit humanitaire et de l'autre l'acquisition de méthodes pédagogiques pour sa vulgarisation.

Lors de la séance d'ouverture, le chef d'Etat-major National, le Colonel Abderrahmane Ould Boubacar, a salué les efforts constants du CICR en faveur de l'humanitaire et a ensuite rappelé que le respect de la dignité humaine et des traités et conventions internationaux est une préoccupation majeure du Conseil Militaire pour la Justice et la Démocratie (CMJD). De son côté, le délégué régional du CICR en Mauritanie, Mr Juan FORTIS, a



exprimé sa satisfaction pour l'intérêt que les autorités mauritaniennes portent au respect du DIH.

Huit jours durant, les participants ont suivi des conférences riches, animées par des spécialistes de qualité sur différents sujets du DIH.

Durant la cérémonie de clôture, le chef d'Etat-major National adjoint, le Colonel Sidi Mohamed

Ould El Alem, a transmis aux représentants du CICR, les sincères remerciements du président du CMJD, chef de l'Etat. Il a réitéré la confiance des autorités mauritaniennes pour pérenniser cette collaboration fructueuse. Il a enfin demandé aux officiers d'œuvrer à leur tour à la vulgarisation des valeurs universelles du DIH au sein de la troupe. ■



Européens, un moyen précis sécurisé et certifié de localisation par satellite. Dans sa composition, le système est comparable au GPS, à quelques différences près. Il repose sur le déploiement de 30 satellites - (dont 3 en réserve)- posés sur trois orbites terrestres moyennes de 23.616 km d'altitude, circulaires et inclinées à 56° par rapport à l'équateur. Deux centres de contrôle Galiléo (GCC) sont installés en Europe pour suivre le fonctionnement des satellites et gérer le système de navigation.

Il s'agit d'un projet développé par l'ESA (Agence Spatiale Européenne) et l'UE sur la base d'un cofinancement fourni par les deux institutions à parts égales, avec la participation d'investisseurs privés. Son coût global s'élève à quelques milliards d'euros qui sont débloqués au fur et à mesure du déroulement des étapes du projet. Elles comprennent : une phase de développement et de validation, et la phase développement et opération. Actuellement, le projet doit être en fin de la première phase.

Le Galiléo aura évidemment toutes les applications civiles que fournit actuellement le GPS, avec un meilleur niveau de précision. Il sera utilisé pour la circulation rou-



dernières, les militaires français soulignaient juste avant le démarrage du projet que "des conditions (...) de durcissement du signal et de contrôle devraient être remplies"^{III}. La question semble aujourd'hui être réglée. Ce qui fait de Galiléo un instrument essentiel pour l'autonomie technologique et militaire de l'UE mais également pour l'autonomie des utilisateurs d'autres pays vis-à-vis du système américain. Dans cet ordre d'idée, certains leaders européens, comme le Président français, Jaques Chirac, ne manquaient pas une occasion "de stigmatiser" le risque de "vassa-

lérieux, les Américains ont d'abord oeuvré dans un sens visant à rendre leurs systèmes plus accessibles. Cependant, pour garder une bonne longueur d'avance, n'auraient-ils pas besoin, eux aussi, d'autres systèmes de navigation plus compétitifs, avec la participation de capitaux privés? Certainement. Mais cela ne sera évidemment pas suffisant pour empêcher qu'ils soient concurrencés de nouveau, et par d'autres pays. En Asie, en Amérique latine, en Océanie, des grandes nations, comme la Chine, l'Inde, le Japon, le Brésil ou l'Australie... ne manquent pas d'arguments à faire valoir sur ce plan. Il s'agit de puissances spatiales qui ont des visions stratégiques ambitieuses qui devraient les conduire à prendre une part active dans ce que l'on pourrait déjà appeler "la course à la navigation par satellites", domaine où la concurrence commerciale semble en effet être bien partie. Pour les autres pays, moins nantis, comme la Mauritanie, qui n'ont pas les ressources suffisantes pour posséder une telle technologie mais qui sont consommateurs des produits dérivés, cette course devrait aboutir à une multiplication des fournisseurs de service et, donc, être potentiellement avantageuse. Prenons en conscience et préparons nous dès à présent pour en tirer profit. ■

Lt col El Boukhary



tière, ferroviaire, maritime et aérienne, dans la synchronisation de la transmission des données entre banques ... Mais, en plus de cela, on pourra aussi bénéficier de ses services dans le domaine militaire. Si le GPS est avant tout un système militaire dont les bénéfices sont étendus aux civils, Galiléo fait le chemin inverse : c'est un système civil qui peut avoir des applications militaires. Pour ces

lisation" de l'Europe et rappellent que les Etats-Unis ont déconnecté le GPS pendant la guerre du Golfe, privant les utilisateurs privés de cette technologie"^{IV}. Le système européen est donc un concurrent commercial du GPS. Il sera aussi complémentaire et redondant, assurant une continuité de service impossible actuellement avec un seul système qui, de surcroît, n'est maîtrisé que par un seul pays.

En réaction à ce concurrent

I - L'équilibre militaire des superpuissances,

Edit. BORDAS 1985, p : 36.

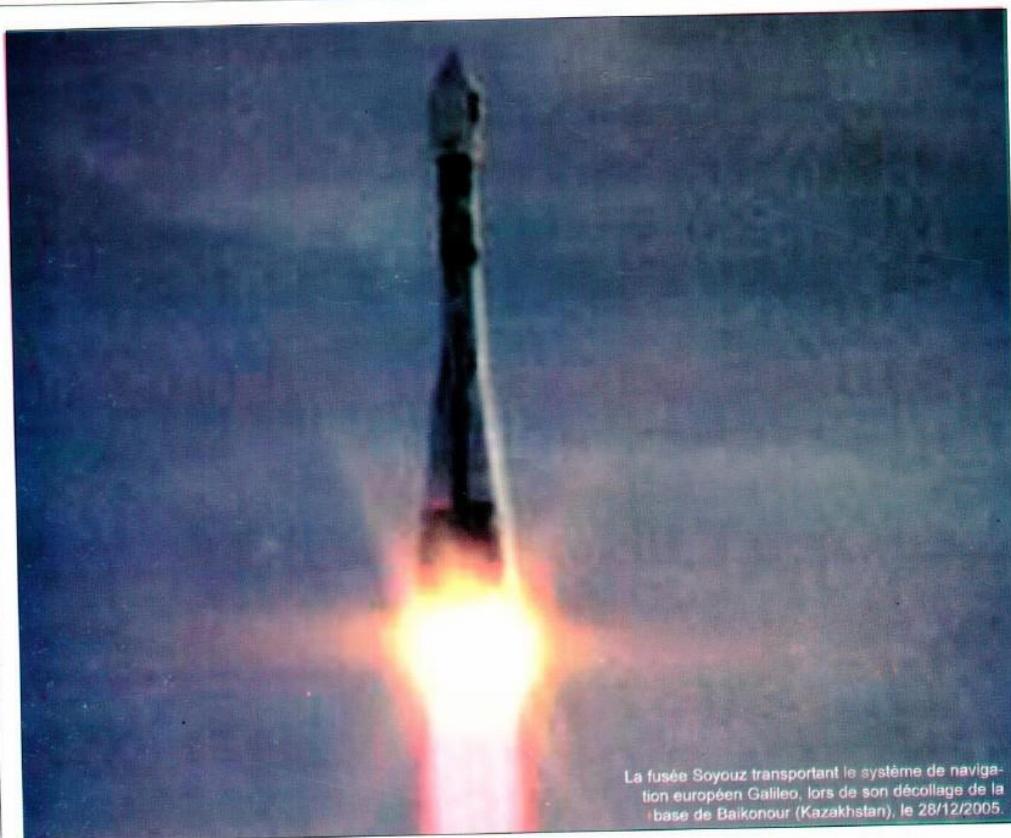
II - Le grand Atlas de l'espace,

ENCYCLOPEDIA UNIVERSALIS, p : 255.

III - Armées d'aujourd'hui, mars 2001, p : 37.

IV - (<http://fr.news.yahoo.com/02032685/2f2c6.html>)

VEILLE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE



La fusée Soyouz transportant le système de navigation européen Galileo, lors de son décollage de la base de Baïkonour (Kazakhstan), le 28/12/2005.

trouve sur une sphère qui a pour centre la position du satellite, et pour rayon la distance parcourue par le signal radio reçu, et qui se recoupe avec la surface du globe : l'intersection de la sphère radio et d'un globe terrestre. Si maintenant le récepteur pratique la même opération avec un second satellite, puis avec un troisième, il détermine deux autres cercles. Sa position se trouve à l'intersection des trois cercles, donc en un point bien précis de la Terre. Pour connaître l'altitude, il utilise l'émission d'un quatrième satellite. Le positionnement nécessite donc de voir en permanence au moins trois à quatre satellites.

Le GPS permettait un positionnement avec deux niveaux de précision différents selon les options, avec deux codes distincts : code CA et code P. Le code CA offre une précision horizontale absolue avec une marge d'erreur inférieure à 100 m. Il était accessible à tous

les utilisateurs à titre gratuit. Le code P, quant à lui, offre un degré de précision supérieure pouvant atteindre des valeurs décimétriques. Durant les deux guerres du Golfe menées par les Américains contre l'ancien régime iraquien, il a été utilisé pour le guidage des armes, aussi bien les missiles, comme Patriot et Tomahok, que les bombes dirigées où il semble avoir eu une grande efficacité, si l'on en juge par l'évolution quantitative de son emploi entre les deux guerres : 15% des bombes américaines larguées en 1991, lors de l'opération "Tempête du désert", furent dirigées sur leurs cibles par des terminaux GPS. Un peu plus d'une dizaine d'années après, ce taux a été pratiquement multiplié par plus de 5 pour atteindre 80% pendant la guerre d'invasion de l'Iraq en 2003. A l'époque, le code précis était crypté et restait réservé aux militaires américains qui en faisaient bénéficier leurs alliés

selon les circonstances.

Toutefois, aujourd'hui, ce cryptage a disparu et avec lui, cette dualité caractérisée par une différence de performances selon que l'usage est civil ou militaire: le GPS est désormais offert à tous les utilisateurs sans discrimination. La mise au point d'un nouveau système à caractère multinational est véritablement le facteur déclencheur et la cause du renoncement de la part des Américains à cette politique protectionniste. C'est leur première réaction concurrentielle logique pour faire face au tout nouveau système européen de navigation, Galiléo, qui est en cours de déploiement.

Galiléo et... la fin du monopole

Galiléo est un système de navigation qui doit fournir au monde entier, et en particulier aux

que l'engouement dont fait l'objet le GPS depuis déjà plusieurs années, ce système a qui revient le grand mérite de permettre la banalisation de l'emploi de ce type de technologie. Cependant, GPS est d'abord un système américain, propriété de l'Administration. Même s'il connaît actuellement une grande réussite, en tant que système mondial opérationnel unique utilisé à une échelle planétaire, rien ne le met à l'abri de la concurrence. C'est par cette hypothèse que ce premier numéro de *"Vente scientifique et technologique"*, Notre argument majeur Akbar El Jech, inaugure sa rubrique "Notre argument majeur que". Notre argument majeur repose sur la présence d'un projet européen, Galileo, qui, lui aussi, est en cours de mise en œuvre.

Un rappel historique

Comme tout système de positionnement, les satellites permettent à l'utilisateur de connaître ses coordonnées, généralement le triplet longitude-latitude-altitude par rapport à un système de référence lié à la Terre. Leur usage a cette fin à commencé depuis les années 60. Comme dans les autres applications de l'espace, la encore, Américains et Russes furent les premiers à s'en servir dans le cadre de la Guerre froide. Ils mettaient respectivement au point le système TRANSIT destiné aux sous-marins nucléaires américains, SSBN, et le système COSMOS 192 utilisé, quant à lui, par la marine soviétique. Les deux systèmes étaient comparables, voire identique, mais celui des Américains est mieux connu. Composé de 16 satellites mis sur des orbites circulaires à 1.000 km d'altitude environ, le système TRANSIT permettait un positionnement avec une précision de moins de 200 mètres. Les deux systèmes, initialement destinés aux usages exclusivement des marines des deux super-puissances, ont été par la suite étendus à d'autres composantes de leurs forces armées. Cependant, le système TRANSIT, "déclaré opérationnel en janvier 1964, a été autorisé trois ans et demi plus tard, en juillet 1967, aux utilisations civiles".

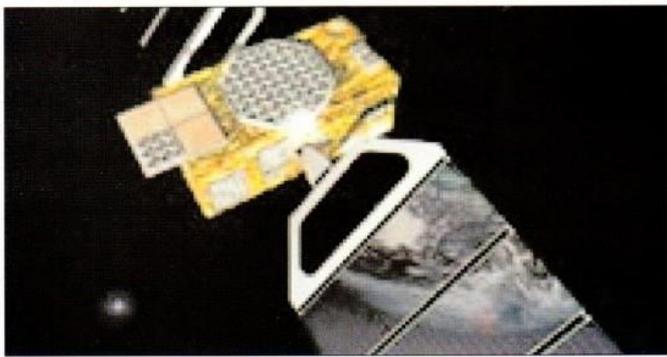
Depuis les années 80, d'autres systèmes de navigation plus performants ont été développés. Le GPS (Global Positioning System) est un système de radiolocalisation par satellite développé par le ministère de la Défense des Etats-Unis. Il permet aux utilisateurs de déterminer leur position continue et précise leur position (latitude, longitude, altitude) et leur vitesse et le temps en tout point de la surface terrestre et sa proximité immédiate. Le système se décompose en trois éléments : spatial, de contrôle, et utilisateur.

- Le segment spatial comporte 24 satellites (dont 3 de secours),

Du système militaire national accessible aux civils : GPS

Le GPS (Global Positioning System) est un système de radiolocalisation par satellite développé par le ministère de la Défense des Etats-Unis. Il permet aux utilisateurs de déterminer leur position continue et précise leur position (latitude, longitude, altitude) et leur vitesse et le temps en tout point de la surface terrestre et sa proximité immédiate. Le système se décompose en trois éléments : spatial, de contrôle, et utilisateur.

- Le segment de réception est adapté à l'utilisation et aux fonctions réalisées. Sa conception et sa fabrication sont laissées à l'initiative privée. Les récepteurs peuvent se présenter sous des aspects très variés. Devenus portables, autonomes et précis, on en trouve plusieurs modèles sur le marché. Le système fonctionne suivant un principe que l'on peut qualifier de "triangulation", relativement simple : il associe à la fois quelques engins spatiaux émetteurs avec un récepteur terrestre équipé d'horloge et de système de calcul. Chaque satellite diffuse en permanence un message radio codé, dans lequel sont indiqués son numéro, sa position et l'heure précise à laquelle il émet son message. Pour sa part, le récepteur GPS possède une horloge électronique interne. Lorsqu'il reçoit le message d'un satellite, il détermine la durée du parcours radio et, ainsi, sa longitude. Le récepteur déduit qu'il se



La navigation spatiale : la course est bel et bien lancée !



La constellation Galiléo

Les satellites de navigation permettent de se positionner instantanément en tout point de la planète avec une précision de plus en plus fine,

d'élaborer les éléments de navigation requis pour planifier et suivre le déplacement des mobiles, et de fournir des indications précises sur le relief. C'est dire que, comme

outil efficace pour la maîtrise l'information géographique, l'intérêt n'est plus à démontrer pour les militaires, ni dans domaines civils. C'est ce qui ex

L'Armée répond à l'appel des banques de sang

Les militaires donnent leur sang à la nation. Au sens figuré comme au sens propre. D'abord au sens figuré : Au prix de leur vie, ils défendent le pays. Pour eux, mourir, se blesser, être mutilé ou devenir invalide, en guerre ou en service commandé, constituent des risques habituels inhérents à leurs missions de combattant. C'est la reconnaissance de ces risques par la société qui donne un caractère honorable à leurs tâches et immortalise leurs sacrifices.

Mais lorsque des femmes et des hommes sous le drapeau, livrent leurs bras, manches retroussées, aux seringues des agents et techniciens de la santé publique, en vue d'alimenter des banques de sang, on peut dire que là, les militaires " donnent leur sang ", au sens propre de l'expression. Et c'est bien ce qui s'est produit le 14 juin dernier à l'occasion de la célébration de la journée mondiale du don de sang. Durant une campagne de collecte de sang organisée par le Centre National de Transfusion Sanguine, en partenariat avec l'Association des Donneurs Volontaires de Sang, des contingents de volontaires militaires, filles comme garçons (voir photos), ont participé généreusement pour marquer l'évènement et pour améliorer le niveau des stocks des banques de sang. A cette occasion, le Médecin Colonel Teyib ould Mohamed Mahmoud, responsable de l'opération, a bien voulu répondre aux questions de l'envoyé de Akhbar El Jeich, en vue d'éclairer nos lecteurs sur la portée d'une opération de don de sang, sur son sens et son intérêt général. Ses propos, concis et précis, sont instructifs.

La rédaction



AEJ : Quel danger encourt le donneur ?

Col Méd.TOMM : Donner son sang ne présente aucun danger. C'est plutôt bénéfique pour la santé :

- le prélèvement est toujours effectué sous contrôle médical avec du matériel à usage unique ;
- le sang prélevé se reconstitue rapidement, ce qui donne plus de vitalité et plus d'énergie.

Akhbar El Jeich : C'est quoi, le sang ?

Colonel Médecin.Teyib Ould Mohamed Mahmoud : Le sang est un constituant indispensable à l'organisme humain. Il représente 7 à 9% du poids du corps et remplit plusieurs fonctions vitales : nutrition, respiration, excrétion, immunisation ...

- des malades du sang (hémophilie, thalassémie...)

Malheureusement, le sang ne se trouve pas dans le commerce, il faut le donner.

AEJ : Qui peut donner son sang ?

Col Méd.TOMM : Toute personne bien portante, âgée de 18 à 60 ans.

Propos recueillis par : Lt Mangassouba

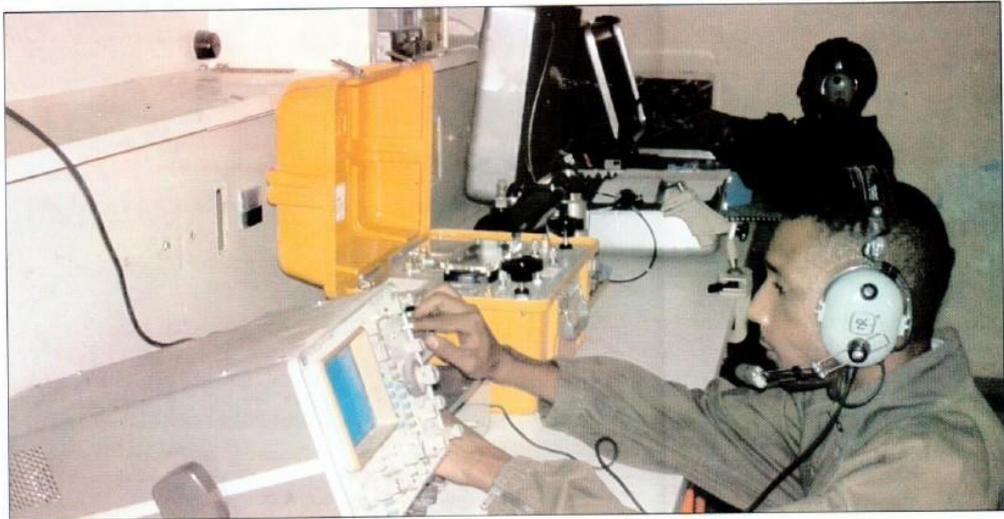
AEJ : Pourquoi donner son sang ?

Col Méd.TOMM : Le don de sang est un acte de générosité et de solidarité car il permet de sauver des vies :

- des femmes enceintes
- des femmes accouchant;
- des blessés graves d'accident ;
- des malades à opérer ;



Armée et Nation



avec les services compétents du Ministère du Développement Rural et de l'Environnement. C'est ainsi que dans plusieurs régions du pays (Adrar, Tagant, Trarza...), le couvert végétal s'est régénéré grâce à ces actions. Cela contribue aussi à freiner ou ralentir l'avancée des dunes de sable. Egalement, la DIRAIR participe avec d'autres pays, dans un cadre sous-régional, à des programmes de lutte antiacridienne, de lutte contre les oiseaux dévastateurs des récoltes et des insectes nuisibles à la santé publique. Avec leur impact économique et écologique, ces opérations aident à diminuer les effets néfastes de l'exode rural, à rétablir et fixer les paysans dans leur terroir et à perpétuer les activités agropastorales.

DE L'ASSISTANCE AUX POPULATIONS

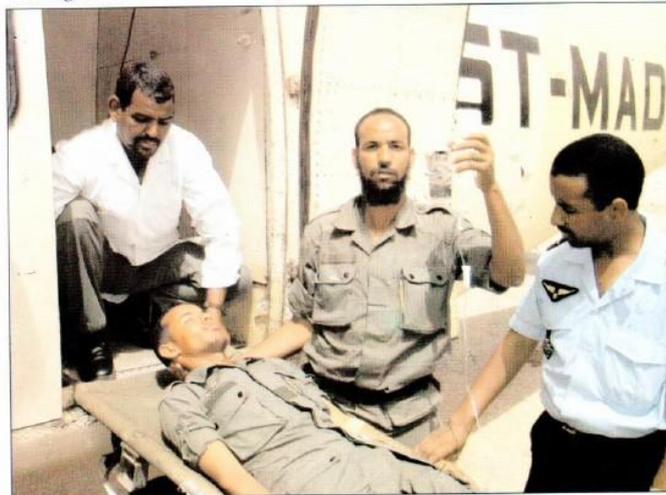
Le rôle social et humanitaire de la DIRAIR n'est pas en reste. Les opérations de recherche, de secours, d'évacuation sanitaire et de transport de produits vers des zones sinistrées, nécessitent le plus souvent l'intervention de l'aviation, surtout dans certaines régions très vastes du pays et certains de ses coins reculés où les réseaux routiers sont quasi-inexistants. Les interventions permettent de gagner des délais importants pour sauver des vies humaines, pour faire face efficacement à

des catastrophes humanitaires ou pour rétablir des situations critiques.

Nos forces aériennes apportent depuis toujours un concours efficace dans plusieurs domaines du développement économique et social du pays. Elles contribuent grandement dans la préservation des ressources halieutique et agricoles, dans la protection de l'équilibre de l'environnement, dans l'assistance directe aux populations... C'est dire que leur champ d'action est bien large et il est appelé à s'étendre davantage pour prendre en compte une bonne autre gamme de défis : des aspects

particuliers de la sécurité maritime inhérents aux menaces et risques liés à l'exploitation pétrolière off shore, le terrorisme, la piraterie, la contrebande dangereuse, le trafic de stupéfiants, l'immigration clandestine... L'ampleur des défis fait que les efforts et les moyens de la DIRAIR doivent être à la hauteur des enjeux. Ce qui requiert bien entendu la mise au point d'une approche globale et d'une stratégie de moyens adaptées aux nouveaux contextes.

Traduit de l'arabe par la rédaction
d'AEJ avec l'assistance de
Moustapha Ould Idoumou de Bilad
Chinguitt



Akhbar EL JEICH

ANNONCE :

Une bonne prime pour un logo

La revue militaire Akhbar El Jeich cherche un logo, qui lui sera propre. A cet effet, elle organise un concours conformément aux dispositions suivantes :

1. Le concours est ouvert à tous ceux qui désirent y participer : militaires ou civils, calligraphes, peintres, professionnels ou amateurs...
2. Les propositions doivent être originales et exprimer au minimum une spécificité caractéristique de l'armée mauritanienne et du pays, notamment le caractère interarmes de la revue. Elles ne doivent être ni publiées ni utilisées auparavant.
3. Le logo doit être facile à comprendre et simple à reproduire.
4. Une récompense de cent mille (100.000) ouguiya sera donnée à celui dont la proposition sera retenue.
5. Les propositions doivent parvenir sur papier blanc (80 g/m²), format A4, ou sous une forme numérique, via Internet ou sur support USB. Elles doivent être présentées de manière qui fait apparaître de façon bien distincte le logo et l'adresse complète de l'auteur, cette dernière devant être détachable sans altérer le logo.
6. Les propositions doivent être déposées au siège d'Akhbar El Jeich, en face du Lycée Technique, sur la route joignant l'avenue Jemal Abd Nasser au niveau de la Prémature, à " la Route de l'Espoir " au niveau du quartier connu sous le nom de "SOCOGIM", ou envoyées à l'une des adresses suivantes :

Akhbar El Jeich

EMN/DCRP; BP 208 Nktt

E-mail : akhbareljeich@yahoo.fr

Elbukhary_mm@yahoo.fr

thiadyem@yahoo.fr

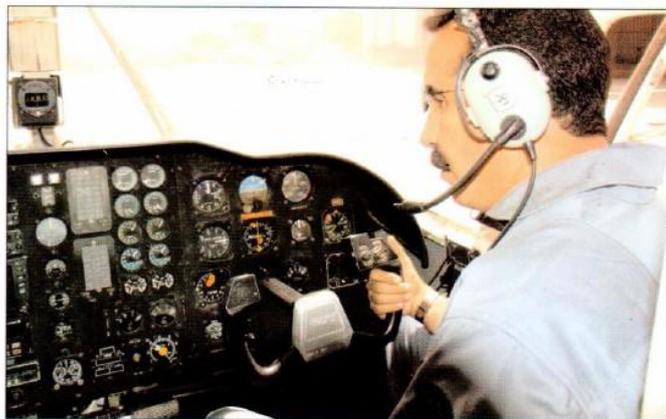
7. Les délais pour la réception des propositions sont fixés à deux mois pour compter de la date de diffusion de cette annonce.
8. Une commission présidée par le directeur de publication de la revue d'Akhbar El Jeich étudiera les propositions pour choisir la meilleure.
9. Les propositions seront soumises à la commission après que des codes secrets assurant l'anonymat des auteurs leur ait été attribués par un secrétariat désigné à cet effet.
10. La proposition retenue devient la propriété exclusive d'Akhbar El Jeich qui peut en disposer comme bon lui semble.
11. En fonction des propositions reçues, de leurs nombres et de leurs qualités, une communication sera faite au sujet des modalités de proclamation des résultats suivant des voies appropriées.
12. Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter l'un des numéros suivants : 524 46 41 - 630 63 19 - 642 27 56 ; ou les adresses Internet citées plus haut.

celui de sa contribution aux efforts de développement économique et social du pays. A présent, c'est par le rôle de la 3^{ème} dimension que la revue inaugure sa rubrique " Armée et nation " réservée à ce domaine.

Connue d'abord sous l'appellation de GARIM (Groupement Aérien de la République Islamique de Mauritanie), la Direction de l'Air (DIRAIR) assure, suivant les besoins, des tâches aussi délicates que variées, en plus de ses missions classiques d'aviation militaire. La surveillance maritime, la lutte antiacridienne, l'ensemencement des sols, le secours aux sinistrés, les évacuations sanitaires... sont autant de missions exaltantes qui constituent son lot au quotidien, tout en préservant ses capacités opérationnelles tactiques et stratégiques. Il lui arrive d'opérer isolément, mais le plus souvent, elle intervient en soutien à d'autres services ou départements de l'Etat.

DE LA SURVEILLANCE MARITIME (SURMAR)

A cause de la richesse de nos ressources halieutiques, nos eaux territoriales, comme notre zone économique exclusive, sont très convoitées. Il n'est pas rare que des navires étrangers (ou même battant pavillon mauritanien), rompus aux techniques de pêche les plus modernes, y opèrent en toute illégalité, pillant nos richesses et polluant nos eaux. Même la flotte qui bénéficie de licences de pêche, ne se soumet pas forcément



à la réglementation en vigueur. Certains de ses bateaux développent des systèmes dangereux et frauduleux, qui leur permettent de piller systématiquement notre faune maritime très prisée sur le marché international.

Malgré l'importance de ses moyens, son engagement permanent et ses résultats louables, la Marine Nationale, à elle seule, ne peut pas faire face à cette situation. Pour l'appuyer et compléter son action, la 3^{ème} dimension intervient aussi bien dans la lutte contre le dépouillement de notre patrimoine marin, que contre les risques d'insalubrité de notre espace océanique, ou dans la lutte contre les tentatives de violation de nos eaux territoriales ou d'exploitation illégale de notre zone économique exclusive. Pour ce faire, le commandement des forces aériennes établit régulièrement des programmes de vol visant à

dissuader les contrevenants ou à les prendre en flagrant délit. Ce qui demande la mise au point de techniques très laborieuses d'approche, de photographie, de transmission et de coordination avec les bâtiments de la Marine nationale déployés dans la ou les zone(s) considérée(s). Les risques liés à ces opérations aériennes menées au dessus de la mer, souvent dans des conditions météorologiques défavorables, ainsi que les contraintes inhérentes au Droit Maritime international, les rendent parfois très délicates. Mais les équipages, grâce à leur dévouement et leur savoir-faire, arrivent à exécuter les programmes de façon satisfaisante, comme l'indiquent les statistiques de la DIRAIR. Selon son Service des Opérations, plus de deux mille heures de vol ont été effectuées durant ces cinq dernières années dans le cadre des programmes de la surveillance maritime. Ce qui a permis d'arraisonner et de sanctionner des centaines de bateaux pris " la main dans le sac ", entrain de pêcher illégalement dans notre littoral.

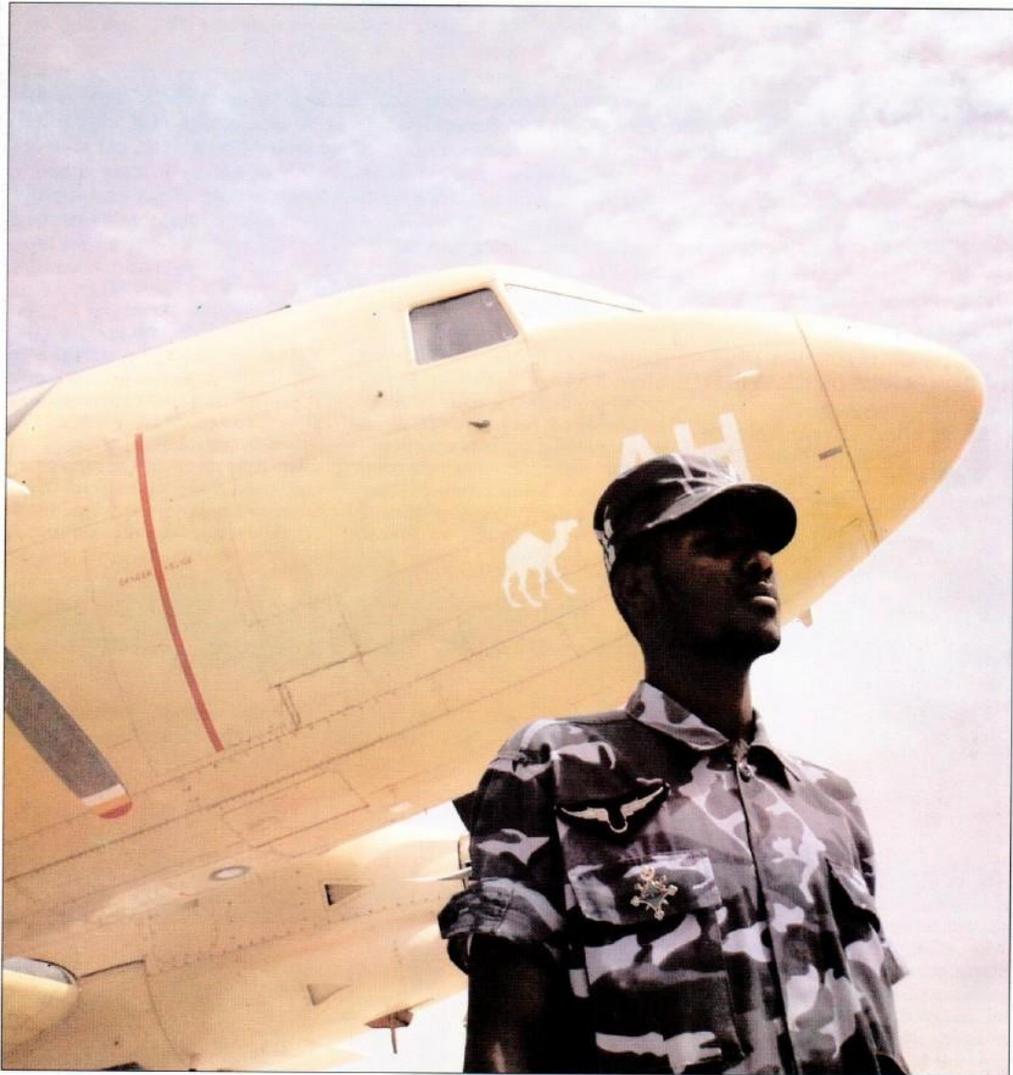
DES ACTIONS EN FAVEUR DE L'ÉCOSYSTÈME

La DIRAIR est très active dans le domaine de la lutte antiacridienne et contre les oiseaux dévastateurs des cultures, comme les mangemil. Pour préserver les parcours des éleveurs et ralentir la dégradation des sols, des campagnes d'ensemencement des sols par voie aérienne et d'épandage d'insecticides sont menées en collaboration



L'ARMEE DE L'AIR PARTICIPE AU DEVELOPPEMENT

Par le capitaine SITRE



L'Armée est perçue par certains sous le " spectre " de la violence, des guerres et leurs lots de destruction. Elle représente, à leurs yeux, un fardeau qui pèse trop lourdement sur

l'économie d'un pays. D'autres, en revanche, y voient l'excellent rempart qui met la nation à l'abri de toute forme de menaces pouvant mettre en cause la paix et la sécurité intérieures. Cela peut

conduire à un débat riche et varié, parfois même passionnant. Cependant, pour nous, il s'agit dans l'immédiat, d'éclairer le lecteur sur un aspect essentiel des missions de l'armée nationale,

LE SERVICE D'ACCUEIL DE LA CQG :

Un passé présent

Qu'il s'agisse de stagiaires partant à l'étranger ou en revenant, d'évacués sanitaires, de contingent de recrues, de militaires mutés ou libérés... les services d'accueil de la CQG (compagnie du quartier général) constituent un point de passage obligé. Et cette situation ne date pas d'aujourd'hui. Au cours d'opérations de recherche et de collecte, effectuées pour la constitution de son fonds de documentation militaire nationale, la direction de Akhbar El Jeich est "tombée sur" un article paru en mars 1983, dans le numéro 8 du bimestriel "Forces Armées", publié à l'époque par le Service de l'Information de l'Etat-major National. Aujourd'hui, presque un quart de siècle plus tard, ce papier frappe toujours par son actualité. Il traite des missions de la CQG en matière de transit, cet aspect que les militaires de passage dans la capitale connaissaient bien autrefois et, qui, vingt trois années après, demeure en l'état, comme auparavant. Nous reproduisons ci-après cet article. A sa lecture, ceux parmi vous, chers lecteurs, qui connaissent cette unité se rendront bien compte de ce passé présent. Les autres, quant à eux, y trouveront plutôt une information édifiante leur permettant de découvrir l'ampleur des tâches de cette compagnie qui constitue aujourd'hui la cheville ouvrière du BCS, Bataillon de Commandement et de Service.

"POUR MIEUX CONNAITRE LA COMPAGNIE DU QUARTIER GENERAL

Unité de support de l'Etat-major National, la Compagnie du Quartier Général (C.Q.G) est une véritable fourmilière.

Elle assure toutes les servitudes exigées par l'Etat-major National (EMN) et sert de transit à l'ensemble des personnels de passage venant des autres formations de l'Armée Nationale.

Dans cet article, nous verrons une des nombreuses activités de la CQG, le service transit, communément appelé bureau d'accueil (B.A).

Le B.A a été créé au cours de la guerre pour réguler et suivre les nombreux mouvements des personnels montant au front ou en revenant. Aujourd'hui la guerre étant finie, le maintien de ce B.A s'avère nécessaire.

En effet, d'importants mouvements vers la capitale existe toujours : malades évacués sur l'hôpital national ; permissionnaires ; missions de tous ordres.

Ayant fait preuve de son efficacité au cours de la guerre, le B.A s'est réorganisé compte tenu des nouvelles données de sa mission. Ses structures nouvelles lui permettent d'accueillir tous les personnels de passage, de les renseigner ; de les diriger sur les services

concernés de l'EMN pour effectuer diverses formalités ; de les positionner en permanence pour informer les bureaux et services de l'EMN et les formations sur leur situation.

Pour exécuter ces diverses tâches, le B.A rencontre, évidemment, des difficultés. Ces difficultés se situent surtout au niveau des malades évacués de l'intérieur du pays.

A ce titre, il est bon de rappeler qu'en dehors des cas de force majeure, les consultations médicales des personnels venant des formations de l'intérieur dans le but de bénéficier d'une prise en charge quelconque (ordinaire, transport etc...) ne sont pas acceptées.

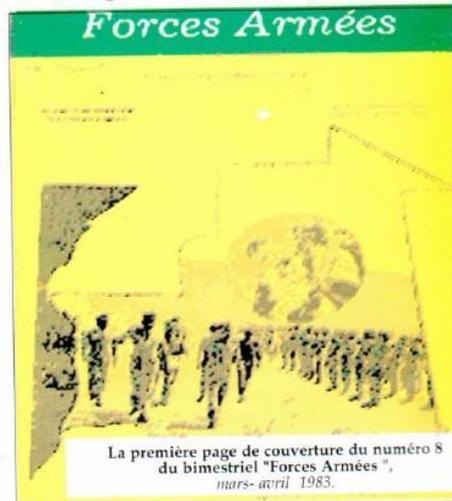
Les cas permettant de bénéficier de ces prestations sont définis et suffisamment bien connus.

Tout consultant, venant de l'intérieur doit au préalable avoir l'autorisation de la direction de la santé, détenir un certificat d'alignement en vivres (hommes de troupe) et être porteur d'un dossier médical. A son

arrivée (s'il ne s'agit pas d'un évacué dont le cas n'est pas très urgent), il doit se présenter au B.A pour accomplir les formalités. A la fin de sa consultation, il est également tenu de refaire le même circuit pour son départ. Nul n'est autorisé à rejoindre sa formation à l'issue d'une consultation, même à ses propres frais, sans remplir les formalités de départ.

Ces quelques rappels permettront sûrement à tous les lecteurs intéressés des Forces Armées d'aider le B.A à mieux assurer sa mission pour le bien de tous.

Lt Abderrahmane Ould Boubacar".



La première page de couverture du numéro 8 du bimestriel "Forces Armées", mars-avril 1983.

MEMOIRE MILITAIRE

j'ai été gouverneur, ambassadeur et ministre, sans compter les hautes fonctions dans le secteur privé. Beaucoup de mes compatriotes ne comprennent pas que je continue à travailler comme salarié dans une entreprise encore aujourd'hui et que je loue pour me loger.

Il faudrait qu'on ait en tête, une fois pour toutes, que, en tant que citoyens, nous nous devons de servir l'Etat et non de nous en servir.

AEJ : Pour revenir un peu plus sur les conditions de création de l'armée, quelle(s) autre(s) question(s) essentielle(s) aurions-nous pu poser pour mieux faire comprendre le contexte de la création et du développement des FARIM durant les dix premières années de l'indépendance du pays? Et quelle seraient les éléments de réponse?

MOBM : Certes, faire l'histoire complète de l'époque est une œuvre complexe qui demande beaucoup plus de temps pour collecter et étudier les archives, pour faire des investigations plus riches. Je pense cependant que les questions posées font suffisamment le tour du problème pour donner des informations utiles sur l'époque et pour susciter la curiosité des historiens. Et je suis content et fier de voir que l'armée mauritanienne s'intéresse à sa propre histoire pour construire son avenir, et que des officiers et des cadres s'enthousiasment pour faire connaître cette histoire. Pour cela, je vous félicite et vous remercie.



AEJ : C'est nous qui vous remercions mon colonel... et vous demandons si vous auriez un dernier mot pour conclure cet entretien?

MOBM : Mon vœu est que le militaire, et singulièrement l'officier, soit un homme honnête au service de sa patrie. L'honneur de porter l'uniforme n'a pas de prix mais il a un coût, celui de l'engagement, du sacrifice... Son prix c'est la reconnaissance de la nation. ■

Propos recueillis par :
Lt-Col El Boukhary et Lt Mangassouba

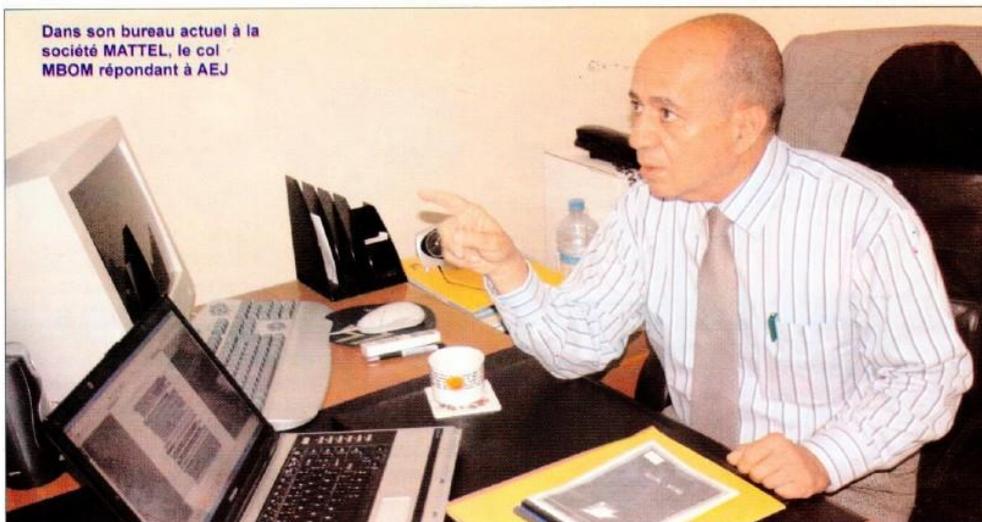
LOI N° 60-189 du 25 Novembre 1960

PORTANT CRÉATION DES FORCES ARMÉES NATIONALES
DE LA RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE.

ARTICLE 1 : Pour assurer la défense du Territoire national, le maintien de l'ordre et le respect des lois, des Forces armées nationales sont créées en Mauritanie.

ARTICLE 2 : La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat.

Dans son bureau actuel à la société MATTEL, le col MBOM répondant à AEJ



MOBM : La première mobilisation date des événements de 1966. En une semaine, notre armée, forte de quelques centaines d'hommes, est parvenue à rétablir l'ordre, évitant ainsi au pays de sombrer dans la guerre civile. C'est le premier acte de patriotisme auquel elle a participé de façon républicaine, transcendant les particularismes qui ont failli plonger la nation dans l'anarchie et le chaos. Je saisis aujourd'hui



Défilé militaire en 1960
Source : archives AMI

les colonnes de votre journal pour rendre un hommage particulier et appuyé à l'unité parachutiste basée à Jreïda et commandée par feu le commandant SOUEIDATT, à l'époque lieutenant ; elle s'était distinguée à cette occasion. C'était une unité de choc de l'Armée nationale, composée d'hommes loyaux et bien entraînés. Par ailleurs, cette compagnie a été le tremplin autour duquel s'est réalisée par la suite la montée en puissance de l'armée nationale que nous connaissons aujourd'hui.

AEJ : Et comme feu le commandant SOUEIDATT Ould WEDDAD, qu'Allah ait son âme, pourriez-vous nous citer

quelques noms parmi ceux qui vous ont laissé des souvenirs inoubliables ?

MOBM : Beaucoup d'officiers, de sous-officiers et d'hommes de troupes m'ont marqué durant ma carrière, par leur bravoure, leur honnêteté... bref leur exemplarité. Nos relations étaient basées sur la complicité et le respect. Pour citer des noms, je... (le colonel s'arrête de parler à cet instant, la gorge visiblement nouée par l'émotion, avant de reprendre le fil de la conversation, NDLR). Pour ne citer que certains des martyrs pour la république, je garde beaucoup d'estime pour feu le commandant NIANG Ibra Demba, pour feu le capitaine pilote HEYINE, pour feu le sous-lieutenant TAJOU, pour feu le capitaine DIENG Nadhirou... Qu'Allah ait leurs âmes, tous sont tombés sur le champ de bataille. Avec eux, mon amitié était indéfectible ; mon amour et ma considération sans égal. Ils vont au delà de toute référence tribale ou ethnique. Plusieurs des nombreuses scènes d'héroïsme et de courage dont ils ont été les acteurs, me reviennent toujours à l'esprit. Permettez-moi de vous en décrire une qui me hante particulièrement en cet instant (voir encadré : «Un témoignage émouvant...et un geste héroïque hors du commun» en page 14).

AEJ : Au plan moral, quels enseignements essentiels devrait-on tirer, selon vous, du comportement des hommes qui choisissaient le métier des armes à l'époque ?

...Il faudrait qu'on ait en tête, une fois pour toutes, que, en tant que citoyens, nous nous devons de servir l'Etat et non de nous en servir...

MOBM : Le choix des armes devrait être une vocation permettant de servir l'Etat et non de s'en servir uniquement pour assouvir des intérêts et des envies personnels. Je constate avec amertume que la recherche effrénée du profit devient de plus en plus le leitmotiv de beaucoup de militaires et de fonctionnaires de l'Etat. C'est un phénomène qui, malheureusement, se généralise dans notre société. Moi, j'ai occupé le poste de chef d'Etat-major National à trois reprises,

Un témoignage émouvant ...et un geste héroïque hors du commun

C'était quelques heures après le lever du jour, par un temps ensoleillé, mais plus agréable que d'habitude dans ce coin reculé, désertique et austère du Sahara, ce coin que nous appelons T.

T, comme Tichlé ? Peut-être. En tout cas, les événements se déroulent à cet endroit, en cet instant, au cours de l'année 1977, en pleine guerre du Sahara Occidental. Bien après la création des forces armées nationales. Leur récit est fait par un témoin de la scène. Et quel témoin ! le Chef d'Etat-major National de l'époque, le colonel M'bareck Ould Bouna Moktar. Il les évoque aujourd'hui avec plus d'un quart de siècle de recul, mais avec une intensité et une émotion qui sont vraiment à la hauteur du geste décrit, et qui nous font oublier le temps écoulé depuis. Le colonel, en relatant ce geste de bravoure et de générosité, avec une description aussi précise, des souvenirs aussi vivaces et aussi dramatiques, était tellement ému qu'il a eu du mal, beaucoup de mal, à contenir les larmes de compassion qui ont fini par lui inonder le visage, lors de son entretien avec les envoyés de Akhbar El Jeich. Et pour cause : aucun être humain, et notamment aucun chef militaire, fusse-t-il de mar-

bre, ne pouvait rester insensible face à une telle scène d'héroïsme, surtout lorsqu'elle met en valeur un brave subordonné, dans la fleur de l'âge, que l'on a vu mourir, sous ses yeux. AEJ reproduit ici ce témoignage touchant. Vous remarquerez que, lors de la transcription, la revue a pris soin de bien traduire le style et les sentiments sublimes exprimés par le témoin. **La rédaction**

"A l'aube de ce matin là, le Polisario attaqua une garnison. Je crois que c'était celle de Tichlé, mais j'en suis pas certain. Surpris par les feux nourris des canons et des mitrailleuses lourdes, nos vaillants soldats sont parvenus à résister avec bravoure à l'attaque ennemie, en subissant toutefois de lourdes pertes.

Fidèle à mon habitude, je me suis rendu le plus tôt possible auprès de l'unité attaquée... Une façon de leur témoigner ma solidarité... J'arrivai sur les lieux du sinistre peu de temps après la fin des combats. L'odeur fade du sang chaud, dégoulinant des blessures béantes emplissait l'atmosphère. Mais une autre image retint mon attention et restera à jamais gravée en lettre d'or dans ma mémoire. C'est celle d'un sous-lieutenant, très affaibli, qui titubait entre les agonisants, en bravant la douleur qui le tenaillait... Il essayait de se tenir debout, au milieu de ses soldats. Pourtant, une

balle venait de traverser son corps, transperçant sa poitrine... Son sang coulait abondamment à travers les trous laissés par les impacts.

Devant ce spectacle inouï, je criai l'ordre d'évacuer ce jeune officier avec les blessés les plus graves dans l'avion, un DEFENDER, de capacité d'emport maximale de huit personnes. N'ayant plus de force pour parler, la bouche remplie de bave, le sous-lieutenant fit signe de la tête pour me dire non. Je fus intrigué par sa réaction, par son refus... mais pas pour longtemps. Car, continuant sa gestuelle du bras, il pointa son doigt vers ses hommes qui gisaient à même le sol, autour de lui, puis vers l'avion. Il continuait à les indexer un à un, les yeux fixés sur l'avion, jusqu'à ce que sa main tombasse raide le long de son corps et il s'affaissa pour toujours, le regard devenu vitreux. Qu'Allah ait son âme et l'accueille dans son vaste paradis. C'est alors que je réalisai que c'était la dernière volonté de ce brave jeune officier dont le souvenir me hante encore aujourd'hui. Il voulait d'abord faire évacuer les autres blessés. Je rends honneur à sa volonté de faire passer la vie de ses hommes en priorité, au péril de la sienne, et ce, quelles que soient par ailleurs l'épreuve et l'adversité. Il est resté fidèle à cette conviction inébranlable jusqu'à son dernier souffle".

Témoignage recueilli par :
Lt Mangassouba, Lt Bellal

AEJ : Quels sont les modes de recrutement utilisés à l'époque ? Quels en sont les avantages et inconvénients ?

MOBM : Comme je l'ai déjà dit, une forte tradition guerrière existe au sein du peuple mauritanien. C'est pourquoi les anciens combattants et goumiers de l'armée française qui ont rejoint les rangs de l'armée nationale, ainsi que la majorité écrasante des nouvelles recrues étaient issus de couches dites «guerrières», sauf en ce qui concerne les officiers, dont une bonne proportion provenait de l'Enseignement.

AEJ : Et à partir de quelle date, les autres couches sociales se sont-elles véritablement intéressées au métier militaire ?

... rendre un honneur particulier à l'unité parachutiste basée à Jreïda et commandée par feu le commandant SOUEIDATT...

MOBM : C'est indiscutablement à partir de la guerre du Sahara que tous les mauritaniens quelle qu'en soit l'origine, guerriers, pêcheurs, marabouts, artisans... se sont engagés massivement. Les services de recrutement étaient même débordés et recevaient des candidats issus de toutes les couches sociales.

AEJ : Quel a été le premier engagement des FARIM o les faits d'armes dans lesquels elles se sont illustrées ?

vingtaine tout au plus de Land-Rover glanées par-ci par-là, à nos amis sénégalais, à des particuliers mauritaniens et même à l'armée coloniale. Ensuite, je suis allé me changer en tenue de méhariste pour prendre de nouveau ma place dans le cortège, mais cette fois-ci à dos de chameaux.

AEJ : *Quelle était l'intérêt de cette double participation, qui semble a priori difficile à jouer sur le terrain ? Pourriez-vous nous en dire un peu plus sur les manifestations militaires qui ont marqué cette journée ?*

MOBM : Malgré l'importance du volume du défilé, composé de troupes à pied, motorisées et de méharistes, il n'y avait quasiment pas d'officiers. Mais il fallait des commandants de troupe par type de contingent. C'est pourquoi j'ai eu la mission de défilé dans un premier temps à la tête des troupes motorisées et, dans un deuxième temps, de prendre le commandement des méharistes et, à chaque fois, dans la tenue des troupes qui me suivaient ; ce qui est, bien entendu, conforme à l'uniformité militaire. Mais aussi, ce changement d'aspect me donnait un nouveau look qui faisait croire au public qu'il s'agissait d'un autre. On donnait alors l'impression de disposer de suffisamment d'officiers pour la circonstance.

AEJ : *Quelles structures militaires ont précédé la création des FARIM ? Ont-elles joué un rôle dans la marche vers l'indépendance nationale ?*

MOBM : Il n'y avait pas de structures militaires à cette époque à proprement parler. Seule une force paramilitaire d'un volume de moins de deux cents hommes constituée de goumiers et de gardes servant comme auxiliaires de l'Administration et la Justice sur l'étendue du territoire national.

AEJ : *Quel a été l'héritage de l'Armée coloniale dans le format initial des FARIM (volume, organisation, moyens...) ? Sur quelles bases ce format a-t-il été adopté (menaces, concept d'emploi...).*

MOBM : En dehors de la présence de contingents militaires

français, dont un bataillon à Atar, je me souviens seulement qu'il était commandé par un certain colonel PETIT, et quelques escadrilles d'aéronefs de reconnaissance et d'observation, l'héritage colonial a consisté en une assistance technique qui avait contribué largement à la formation des hommes et à l'organisation des unités. Ce que vous appelez aujourd'hui la « part de l'héritage français dans le format » se réduisait à ça. Mais cet apport, c'était pas si mal que ça !

S'agissant de concept, il n'y en avait pas véritablement. Dans un jeune Etat, pauvre, désertique et n'ayant pas de traditions institutionnelles, le rôle de l'armée s'était cantonné à l'époque au maintien de l'ordre essentiellement. Toutefois, elles (les FARIM, NDLR) ne négligeaient pas les menaces qui, dans certains esprits de l'époque, pouvaient venir du nord. Et c'est cet aspect qui déterminait le positionnement des unités. Vous pouvez prendre ça comme concept d'emploi !

AEJ : *Comment les FARIM étaient-elles perçues par l'opinion publique nationale à l'époque ? Et comment cela s'exprimait-il ?*

MOBM : La création des forces armées a été accueillie avec beaucoup d'engouement et de fierté par la population. Cela se manifestait durant les parades militaires, lors de contacts avec les officiels politiques et dans la rumeur de la rue. Tout cela s'explique, à mon sens, par la tradition guerrière du peuple mauritanien.

De plus, l'armée était perçue par bon nombre de citoyens comme l'école de la vie.

...ce changement d'aspect me donnait un nouveau look qui faisait croire au public qu'il s'agissait d'un autre...



MEMOIRE MILITAIRE

INTERVIEW :

Création des FARIM



En médaillon et en encadré :
Le lieutenant M'Bareck Ould Bouna Moktar, en tenue trallis puis en tenue de méhariste, tout au début des années soixante

« Mémoire militaire » est une rubrique permanente de *Ahbar El Jeich*, consacrée à l'histoire militaire. Pour ce premier numéro, ce sont la création des FARIM (Forces Armées de la République Islamique de Mauritanie) et les conditions de leur développement au cours des premières années de l'indépendance, qui constituent son sujet. A ce propos, et pour en savoir plus, *Ahbar El Jeich* s'est adressée au premier officier mauritanien ayant occupé les fonctions de Chef d'Etat-major National, le Colonel M'Barek O. Bouna Moktar, actuellement à la retraite. Son témoignage vivant, est parfois très émouvant. Car, il constitue en fait un vibrant hommage aux martyrs.

AKHBAR EL JEICH : Mon colonel, nous savons que les forces armées de la République Islamique de Mauritanie (FARIM) ont été créées le 25 novembre 1960 (voir loi en encadré page 16) ; c'est-à-dire trois jours seulement avant la proclamation de l'indépendance. Comment expliquez-vous la proximité des deux dates ?

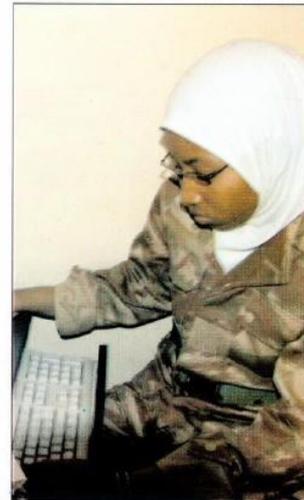
Colonel M'Bareck Ould Bouna Moktar : La proximité des deux dates s'explique par l'importance de l'institution militaire, ça me paraît une évidence, car l'armée est le symbole et le garant de la souveraineté nationale. Les deux notions, armée et souveraineté,

sont en étroite connexion.

AEJ : Pourriez-vous nous dire où vous vous trouviez le 28 novembre 1960 et qu'avez-vous fait pour marquer la proclamation de l'indépendance ?

MOBM : Je vais vous raconter ce qui pourrait vous sembler une anecdote. Ce jour-là, je me rappelle que c'était une journée de liesse populaire marquée par un grand défilé militaire. En ce qui me concerne, j'étais d'abord dans un contingent en tenue de parade militaire habituelle qui était monté sur une quinzaine ou

Initiation à l'informatique d'un contingent féminin de la DIRMAR



Un contingent féminin est en formation au Centre Militaire de Traitement Informatique (CMTI). Il se compose de 27 filles recrutées par la Direction de la Marine Nationale (DIRMAR), comme Elèves Sous-officiers d'Actives (ESOA). Destinées à des emplois administratifs, ces jeunes filles sui-

vent un stage de spécialisation qui s'étale sur plusieurs mois avec un programme riche et adapté.

C'est la partie informatique de ce programme que le CMTI prend en charge. Ce qui ne devrait pas vraiment constituer une grosse surprise si l'on prend en compte la vocation du CMTI en matière de

formation et de vulgarisation de l'informatique au sein de l'Armée, grâce notamment à ses infrastructures, ses moyens pédagogiques et son staff d'encadrement, composé d'informaticiens et d'instructeurs spécialisés.

Les stagiaires seront initiées à une bonne gamme de logiciels qui leur permettra d'acquérir les techniques de base de l'outil informatique. Elles apprendront des logiciels de traitement de texte, de navigation sur le Web, la présentation assistée par ordinateur, ainsi que d'autres applications utilisées dans le domaine de la gestion. Selon le lieutenant Ledhem O. Sabar, chargé de la formation au niveau du CMTI, "au terme de leur stage, ces filles seront, en principe capables d'utiliser un ordinateur dans toutes ses fonctions basiques de la bureautique; ce qui, à l'ère du numérique, constitue un moyen indispensable pour faciliter l'insertion dans tous les domaines de la vie, et notamment dans les administrations où l'on requiert de plus en plus d'aptitude à l'emploi de l'informatique." Et d'ajouter un commentaire soulignant "le comportement exemplaire de ces filles stagiaires". ■



La Marine Nationale au secours des rescapés clandestins



Depuis quelques mois, la Marine nationale fait face aux sauvetages d'immigrés clandestins. Elle avait porté secours par deux fois à deux embarcations qui se trouvaient à la dérive en haute mer. La première, signalée par la cargo " kagin " à 30 nautiques de Nouakchott, environ, par la position 18° 19N et 017° 48, avait été récupérée par le bateau de la Marine l'imam el Hadrami. C'était le 15 mars dernier. Ses passagers étaient au nombre de 24 personnes de nationalités différentes : Sénégalais, Maliens, Gambiens, mais aussi des Mauritaniens. Ils ont quitté Nouadhibou le 3 mars dernier à bord d'une embarcation qui était tombée en panne en haute mer. Après avoir passé 13 jours à la

dérive, le cargo les a signalés, heureusement pour eux ! juste avant qu'il ne soit trop tard. La deuxième embarcation, elle, récupérée une semaine plus tard, avait eu - hélas ! - moins de chance. Vingt sept personnes, dont deux corps sans vie et 25 rescapés dans un état critique, étaient dénombrées. Les survivants affirment qu'ils étaient 50 au départ. C'est dire qu'il y a eu 23 disparus !

Il faut signaler que la Mauritanie connaît actuellement un flux migratoire massif.

Les immigrés clandestins de l'Afrique subsaharienne tentent à tout prix de regagner " l'eldorado européen". Ces aventuriers font de notre pays une destination et un point de passage principal vers l'Europe, surtout après le renforce-

ment des mesures de surveillance le long des rives qui joignent le Maroc avec le "Vieux continent". C'est ainsi que les réseaux clandestins inventent un autre chemin pas moins dangereux qui consiste à organiser, pour des groupes composés de plusieurs dizaines de personnes, de voyages très périlleux qui mènent des côtes ouest-africaines pour rejoindre les îles Canaries traversant l'Atlantique à bord d'embarcations et de moyennes fortunes. Les passagers s'encombrant comme des sardines, à raison de 50 à 60 hommes par embarcation et leur voyage se termine souvent en drame. Dans ces conditions, la Marine se voit de plus en plus sollicitée pour les opérations de sauvetage. ■

Akhbar EL JEICH

EDITION TRIMESTRIELLE N° 001

EDITE PAR LA DIRECTION DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS PUBLIQUES
ETAT MAJOR NATIONAL



Le chef de l'Etat, chef Suprême des Forces Armées :

"Je salue l'initiative de l'Etat-major National de lancer un nouveau magazine (...) qui servira (...) de moyen de communication institutionnelle interne, mais aussi de courroie de transmission entre le citoyen et son outil de défense"...



INTERVIEW

Création des Forces Armées nationales en 1960, première grande mobilisation militaire en 1966, scènes de bravoure durant la guerre du Sahara... le premier officier mauritanien chef d'Etat-major National, le Colonel M'Barek Ould Bouna Moktar, en parle pour la première fois à la presse, en exclusivité pour Akhbar El Jeich.